

# Séjour randonnée dans les Gorges du Tarn et de la Jonte

7 jours/6 nuits du 7 au 13 avril 2024

---



Nichées au cœur du Parc naturel régional des Grands Causses, les majestueuses Gorges du Tarn et de la Jonte vous invitent à une exploration de paysages à couper le souffle. Lors de votre séjour, vous serez émerveillé par la multitude de sentiers de randonnée qui serpentent à travers ces paysages grandioses.

Vous partirez, accompagnés d'un guide de montagne connaissant bien la région, le long des sentiers offrant des vues

imprenables sur les gorges et les vallées environnantes. Vous explorerez des villages pittoresques, vous découvrirez des majestueux vautours planant dans le ciel et vous observerez une flore et une faune exceptionnelles tout au long de vos parcours.

Préparez-vous à vous laisser séduire par la beauté sauvage de ces paysages et à créer des souvenirs inoubliables lors de votre séjour dans ce joyau naturel d'exception.

**Accompagnateur :** Maurice Susz

**Hébergement et restauration :** 6 nuits à l'hôtel Family à Meyrueis

<https://www.hotel-family-meyrueis.com>



L'hôtel Family classé 3\* nouvelle norme se situe au cœur du village. Logement en chambres doubles avec bain ou douche et WC privatif, téléphone et TV • Jacuzzi-Piscine-Jardin, accès wifi, parking.

La restauration est traditionnelle et généreuse, élaborée à partir de produits du terroir.

**Encadrement :**



Le séjour est encadré par des professionnels titulaires du brevet d'état d'accompagnateur en montagne, qui vous feront partager tous les petits secrets de ces paysages grandioses sans oublier la faune, la flore ou le patrimoine local.

**Niveau**

Une bonne condition physique est nécessaire pour pouvoir apprécier l'activité proposée ce qui signifie être en bonne santé et n'avoir aucune contrainte médicale à la pratique du sport en montagne.

Le dénivelé positif est de 500 à 600 mètres en moyenne mais il est adapté à la demande du groupe. Les randonnées se font à la journée, environ 5 à 6 heures de marche.

**Transferts internes**

Les départs des randonnées ne se font généralement pas de l'hôtel. Nous utiliserons les voitures personnelles pour rejoindre les points de départ et d'arrivée des circuits.

# Séjour randonnée dans les Gorges du Tarn et de la Jonte

7 jours/6 nuits du 7 au 13 avril 2024

---



## PROGRAMME

### **Jour 1 : Dimanche 7 avril 2024**

Trajet jusqu'à Meyrueis à l'entrée des Gorges de la Jonte et au pied du Mont Aigoual. Accueil à partir de 17 heures, installation, pot d'accueil et présentation du séjour, dîner.

### **Jour 2 : Lundi 8 avril 2024 – Les Couronnes du Causse Méjean.**

Depuis Meyrueis balade sur le Causse Méjean, vaste plateau calcaire dont on dit qu'il compte plus de brebis que d'habitant. Pique-nique en route. 13-17 kms suivant le groupe. Dénivelé +/-500m

### **Jour 3 : Mardi 9 avril 2024 – Les corniches de la Dourbie sur le Causse Noir. Roquesaltes, Le Rajol.**

Approche en voiture et randos sur les corniches de la Dourbie sur le Causse Noir. Une boucle sensationnelle qui culmine avec le spectacle imprenable des ruiformes du Rajol et l'impressionnant chaos rocheux du site de Roquesaltes. Pique-nique en route. 12-16 kms suivant le groupe. Dénivelé +/- 600m

### **Jour 4 : Mercredi 10 avril 2024 – Le Mont Aigoual**

Approche en voiture et randonnée du se Mont Aigoual culminant à 1565 m. Pique-nique en route. 12-16 km suivant le groupe. Dénivelé +/- 500 m

### **Jour 5 : Jeudi 11 avril 2024 – Les Corniches de la Jonte et du Tarn sur le Causse Méjean**

Approche en voiture. Rando sur le sentier qui surplombe les gorges du Tarn puis passe en corniches au-dessus de falaises de la Jonte offrant un des plus beaux panoramas des Gorges. Pique-nique en route. 12-16 km suivant le groupe. Dénivelé +/- 600 m.

### **Jour 6 : Vendredi 12 avril 2024 - Meyrueis, Sirgas, Le Marjoab, Roquedols, Meyrueis**

Boucle sur le Causse Noir. Pique-nique en route. – 13 km - Dénivelé +/-500 m

### **Jour 7 : Samedi 13 avril 2024**

Fin du séjour, départ après le petit déjeuner.

# Séjour randonnée dans les Gorges du Tarn et de la Jonte

7 jours/6 nuits du 7 au 13 avril 2024

---

## HEBERGEMENT ET REPAS

Forfait comprenant :

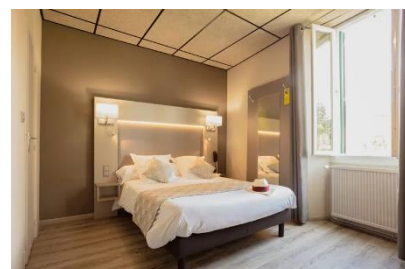
- L'hébergement et les petits déjeuners pour 6 nuits à l'hôtel **Family à Meyrueis**, sur la base de 2 personnes par chambre avec douche et WC
- 6 dîners à l'hôtel vin compris
- 5 paniers repas

Le forfait ne comprend pas :

- Les boissons et les dépenses personnelles
- La taxe de séjour (1,10 € par personne et par nuit)
- L'assurance annulation/interruption de séjour

**Tarif par personne : 491 €**

**Supplément chambre individuelle : 150 €**



## ACCOMPAGNEMENT DES RANDONNEES

Forfait randonnées comprenant les services d'un **accompagnateur de montagne local** pendant 5 jours pour la réalisation et l'encadrement du programme de randonnées.

Par personne **75 Euros** (base minimum 16 participants)

*Le tarif sera ajusté en fonction du nombre effectif des participants.*

*Les tarifs sont calculés sur la base d'un groupe de 16 participants. Dans le cas où, à la date de clôture des inscriptions (15/11/2023) le nombre des participants inscrits était inférieur à 16, un réajustement du prix sera éventuellement effectué.*

## Inscription au plus tard le 24 novembre 2023

L'inscription devient effective à réception du formulaire d'inscription accompagné de deux chèques :

- **1 chèque de 50 euros par participant** à l'ordre du **Club Rando-Loisirs Les Oyats** à titre d'acompte sur le forfait randonnée.
- **1 chèque de 150 euros par participant** à l'ordre de **l'hôtel Family à Meyrueis** qui sera transmis à l'hôtel à titre d'acompte sur le forfait hébergement et repas.

Le règlement du solde du forfait randonnées et du forfait hébergement et repas s'effectue **au plus tard 29 février 2024**.

## ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'annulation du forfait randonnées après le 28 février 2024 ni en cas de non-participation à une ou plusieurs randonnées.

Les frais d'annulation sont les suivants :

- Annulation avant le 29 février 2024 : 150 € par personne.
- Annulation entre le 29 février et 22 mars 2024 inclus : 50% du montant du forfait hébergement/repas
- Annulation après le 22 mars 2024 : la totalité du montant du forfait hébergement/repas.

# Séjour randonnée dans les Gorges du Tarn et de la Jonte

7 jours/6 nuits du 7 au 13 avril 2024

## ASSURANCE ANNULATION

Vous avez la faculté de souscrire une assurance annulation couvrant les frais d'annulation encourus pour une annulation autre que pour convenance personnelle, auprès d'Allianz Travel <https://www.allianz-voyage.fr/assurances/assurance-weekend-et-courts-sejours.html>

## RESPONSABILITE/ASSURANCE

Le Club Rando-Loisirs des Oyats agit en tant qu'association, organisateur du programme de randonnées et de visites, activité pour laquelle elle a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF qui garantit les risques encourus par l'association et ses membres pendant les activités organisées par l'association. (Texte complet disponible sur le site de l'Association).

**Note importante : L'accompagnateur s'adapte au niveau et au rythme du groupe qu'il prend en charge. Toutefois, chaque participant doit s'assurer être apte à participer dans de bonnes conditions aux activités du séjour auquel il s'est inscrit, de façon à ne pas mettre en danger, ni sa sécurité ni celle des autres. L'accompagnateur se réserve le droit de modifier le programme en fonction des conditions atmosphériques ou en cas de circonstances dont il est seul juge mettant en jeu la sécurité du groupe.** Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité édictées par l'accompagnateur.

L'accompagnateur dispose d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, cependant celle-ci ne saurait se substituer à l'Assurance dont chacun est titulaire pour couvrir ses propres actions.



# Séjour randonnée dans les Gorges du Tarn et de la Jonte

7 jours/6 nuits du 7 au 13 avril 2024

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 24 novembre 2023 rempli, signé et accompagné du règlement à :  
Maurice Susz - 42, rue des Souchets - 33980 Audenge

Séjour : Séjour randonnée dans les Gorges du Tarn et de la Jonte

**Date du séjour :** du 07 au 12 avril 2024

*Le nombre maximum des participants est limité à 21 – les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Seuls les adhérents du Club Rondo Loisirs Les OYATS peuvent s'inscrire.*

### Participant n° 1 Responsable du dossier

NOM.....Prénom :.....

Date de naissance :.....

Adresse.....

Tél. : .....E-mail.....

### Personne à prévenir en cas de problème pendant le séjour :

NOM :.....Prénom :.....Tél. :.....

### Autres participants du dossier

	Nom	Prénom	Date naissance
N°2			

### Décompte :

Forfait randonnées <i>Le tarif sera ajusté en fonction du nombre effectif des participants.</i>	Tarif par personne	Nbre de personne	Total €
	75 €		
Forfait hébergement et repas			
Type de logement	Tarif par personne	Nbre de personne	Total €
En chambre 2 personnes	491 €		
En chambre 1 personne	641 €		
Total hébergement et repas			

POUR VALIDER MON INSCRIPTION je règle par chèques joints à titre d'acompte

- 50 euros par personne à l'ordre du CLUB RANDO-LOISIRS LES OYATS à Arès
- 150 euros par personne à l'ordre de l'HOTEL FAMILY A MEYRUEIS ;

Le règlement du solde devra être effectué **AU PLUS TARD LE 29 février 2024**

**Je soussigné (e) NOM.....Prénom.....certifie agir pour moi-même et pour le compte des autres personnes inscrites sur le présent bulletin d'inscription**

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

M. Maurice SUSZ au 06 71 62 41 18 ou par mail : maurice.susz@randoloisirslesoyats.com

Date.....& signature